

Les thermes de Vittel pérennisés par la Banque des territoires

by Les Echos - vendredi, juillet 28, 2023

<http://correspondances.fr/les-thermes-de-vittel-perennises-par-la-banque-des-territoires/>

La banque publique a réuni les collectivités et les opérateurs privés de la station des Vosges au sein de la société Vittel Invest, qui injectera 52 millions d'euros dans ses principaux équipements.

A Vittel, la réouverture de l'hôtel l'Ermitage marque à la fois la fin d'une époque et le début d'une nouvelle ère. Exploitant de l'ensemble des bâtiments thermaux de la ville depuis 1973, le Club Med ne conservera que ce bel établissement Art nouveau situé en bordure du parc, près du golf et du centre équestre. Dès septembre commenceront des travaux d'extension, d'un montant de 14,7 millions d'euros, qui porteront la capacité de l'hôtel à 130 chambres tout en rehaussant le lustre de l'établissement centenaire.

Sites emblématiques

En 2019, la station thermale a craint une catastrophe lorsque le fonds d'investissement Rolaco, alors unique propriétaire des infrastructures, a annoncé son intention de se défaire, d'un seul tenant, des 31 actifs qu'il détenait depuis vingt ans. La commune a alors sollicité la Banque des territoires pour monter un consortium public-privé.

Accompagnée par la société de conseil en acquisition Atream, elle a constitué la SAS Vittel Invest (dont elle constitue l'actionnaire majoritaire aux côtés du Crédit agricole Alsace-Vosges). La structure a racheté les actifs immobiliers de l'Ermitage, du Grand Hôtel et du spa Palmarium et compte y injecter 52 millions d'euros. La région, le conseil départemental et la ville rachètent pour leur part le petit théâtre, l'ancien casino et l'hôtel Vittel Palace pour un montant de 5,4 millions. L'investissement global permettra de pérenniser 350 emplois directs et un millier d'emplois indirects dans la commune de 5.000 habitants.

Nouveau venu dans le Grand Est, France Thermes gèrera en délégation de service public le Grand Hôtel et le spa.

Le groupe, qui emploie 1.100 salariés pour 66 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022, compte augmenter d'un quart le nombre de curistes conventionnés et quadrupler la fréquentation des installations thermoludiques.